



HONORAIRES AGENCES AGNES MALECKI

ESTIMATION ou VALEUR D'UN BIEN

- Lettre d'évaluation : Forfait 250.00 euros HT,
Il n'est pas demandé d'Honoraires si La Lettre d'évaluation est suivie d'un MANDAT DE VENTE.

BAREME D'HONORAIRES

- 5 % Honoraires Agence TTC sur le prix d'un bien immobilier au-dessus de 450 000.00 euros
- 6 % Honoraires Agence TTC sur le prix d'un bien immobilier en dessous de 450 000.00 euros

A savoir :

Les honoraires seront à la charge des vendeurs ou des acquéreurs selon les mandats.

Il est précisé ici que Les honoraires usuels sont de 5 % TTC au-dessus de 450 000 euros, en dessous de 450 000 euros les Honoraires sont de 6 % TTC. Toutefois l'Agence se réserve la possibilité de modifier ceci à la baisse selon la nature et la circonstance du dossier.

Les honoraires à la charge des vendeurs sont calculés sur le prix de vente.

Les honoraires à la charge des acquéreurs sont calculés sur le prix net vendeur.

SIEGE SOCIAL : Rue du Port – Résidence Beau rivage
Bureaux : 219 Rue Louis Martin
Bureaux : 15 avenue Sarrazine
Bureaux : 151 Avenue du Cap Nègre

GSM : 06-70-48-59-96

83240 CAVALAIRE-SUR-MER
83420 LA CROIX - VALMER
83820 LE RAYOL CANADEL
83980 CAVALIERE

www.agnesmalecki.com
agnesmalecki01@orange.fr